

GRILLE DES USAGES ET NORMES

zone: P-106

Règlement de zonage numéro

GROUPE ET CLASSE D'USAGES

USAGES AUTORISÉS		1	2	3	4	5	6
H. Habitation							
1	h1. Unifamiliale						
2	h2. Bi et trifamiliale						
3	h3. Multifamiliale						
4	h4. Maison mobile						
5	h5. Mixte						
6	h.6 Intergénération						
C. Commerce							
7	c1. Général						
8	c2. Récréo-touristique						
I. Industrie							
9	i1. Extraction						
P. Public							
10	p1. Service public						
11	p2. Télécommunication	•					
A. Agricole							
12	a1. Agriculture						
AF. Agro-forestier							
13	af1. Agro-forestier						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT							
14	Permis						
15	Exclus						

IMPLANTATION DU BÂTIMENT

Structure du bâtiment							
16	Isolée	•					
17	Jumelée						
18	En rangée						
Marge minimum							
19	Avant (m)						
20	Latérale (m)						
21	Latérale totale (m)						
22	Arrière (m)						

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT

23	Hauteur (étages)	(min.)					
24		(max.)					
25	Largeur (m)	(min.)					
26		(max.)					
27	Superficie d'implantation (m ²)	(min.)					
28	Logements/Bâtiment	(max.)	0				

DENSITÉ

29	Logements à l'hectare	(max.)	0				
30	Rapport plancher/terrain	(max.)	0,15				
31	Coefficient d'occupation du sol (C.O.S.)	(max.)	0,15				

LOTISSEMENT

32	Superficie de terrain (m ²)	(min.)	2787				
33	Largeur de terrain (m)	(min.)	46				
34	Profondeur de terrain (m)	(min.)					

DISPOSITIONS SPÉCIALES

35	Plan d'aménagement d'ensemble (PAE)						
36	Plan d'implant. et d'intégr. architecturale (PIIA)						
37	Projet intégré						
38	Notes						

Feuillet 7

NOTES:

AMENDEMENTS

Date	N° règlement	Appr.

Janvier 2003

RICHARD E. RANGER, urbaniste